

Vernouillet recrute

Un Chef de Service Ressources Humaines (H/F)

(Par voie statutaire ou contractuelle)

Cadre d'emplois des attachés (A)

La Ville de VERNOUILLET en Eure-et-Loir, située à 1 heure de Paris, offre une réelle qualité de vie par son cadre agréable, son dynamisme culturel et éducatif grâce une organisation administrative très structurée comparable à des collectivités de taille supérieure.

Véritable support au Directeur des Ressources internes, vous conseillez la Direction Générale en matière d'organisation et de gestion des ressources humaines. Vous permettez l'accompagnement et le développement des compétences des agents afin de garantir la modernisation continue du service public en portant attention aux problématiques de santé au travail et de prévention des risques professionnels tout en valorisant la communication RH au sein de la collectivité. Vous assurez le management et l'animation d'une équipe d'une dizaine d'agents en veillant au bon fonctionnement de votre direction et à la sécurisation des processus RH.

Vos principales missions :

- **Supervision de l'administration de la paie :**

Gérer le personnel - Contrôler et vérifier la bonne réalisation des payes - Encadrer, responsabiliser l'équipe dédiée et la faire monter en compétences.

- **Accompagnement des services :**

Contribuer à l'identification et à la définition de la culture de management de l'organisation au service de la performance et de la qualité de vie au travail (référentiel, valeurs, évènements, ...) - Accompagner l'encadrement dans sa fonction de management - Créer et animer un réseau de facilitateurs en co-développement.

- **Gestion des emplois, des effectifs et des compétences :**

Piloter les recrutements et mobilités - Élaborer des scénarios d'évolution du personnel - Piloter l'élaboration du bilan social et l'analyser - Anticiper les évolutions des métiers et des compétences - Analyser les écarts entre ressources et besoins de compétences de la collectivité - Piloter le plan de formation et le dispositif d'évaluation.

- **Dialogue social - suivi et participation aux instances et relations avec les organisations syndicales et les représentants du personnel :**

Expliquer les orientations et les décisions de la collectivité aux agents et partenaires sociaux ; Étudier les dossiers et/ou les questions des représentants du personnel aux différentes instances et préparer des éléments de réponse - Analyser le dialogue social - Rédiger les protocoles d'accord avec les partenaires.

- **Gestion administrative et statutaire :**

Élaborer et mettre en œuvre les différents processus RH (formation, santé au travail, protection sociale...) - Décliner et coordonner l'application des nouvelles dispositions statutaires, législatives, réglementaires ou jurisprudentielles - Définir et contrôler les procédures statutaires - Prévenir les contentieux du personnel - Gérer les relations avec les organismes sociaux et administratifs.

- **Contrôle de gestion social - Suivi de la masse salariale de la collectivité :**

Suivre la masse salariale et les crédits de personnel - Contrôler la gestion et les engagements de dépenses.

- **Information et communication interne :**

Participer au développement de l'information et de la communication RH au sein de la collectivité.

Votre profil :

Issu(e) d'une formation en droit et/ou ressources humaines, vous justifiez d'une expérience confirmée en Direction des Ressources Humaines. Vous êtes reconnu(e) pour vos aptitudes à encadrer, piloter et prioriser l'activité. Vous justifiez d'une parfaite maîtrise de l'environnement territorial, des problématiques RH vous permettant de moderniser et de développer la fonction RH. Vous avez un sens de la proximité et savez apporter de la sérénité dans la déclinaison d'une politique RH.

Doté(e) de capacités de négociation, d'analyse et de synthèse, vous avez un sens du travail en équipe et êtes force de proposition vis-à-vis de la hiérarchie

Conditions :

- ⇒ Rémunération selon profil, diplôme(s) et expérience - régime indemnitaire, prime et bonification annuelles du CIA en juin - CNAS - Participation mutuelle - Contrat maintien de salaire possible.
- ⇒ Temps de travail hebdomadaire : 39h + 23 jours ARTT

Poste à pourvoir dès que possible.

Adresser votre candidature (CV détaillé, lettre de motivation, copie des diplômes) à Monsieur le Maire

Par courriel à : recrutement@vernouillet28.fr

Ou par courrier : Mairie de Vernouillet - Esplanade du 8 Mai 1945 Maurice Legendre - 28500 VERNOUILLET